

LABELLISATION 2020-2021

JEUNES 45 PTS MAX

	Points	Max Points
<u>ENTRAÎNEURS - 15 PTS MAX</u>		
ENTRAÎNEUR BREVETÉ ADEPS	10	
ANIMATEUR FEDERAL	5	
Bonus possible : entraîneur participant à recyclage	1	15
<u>ENTRAÎNEMENTS DIRIGÉS JEUNES</u> <i>uniquement si entraîneurs diplômés</i>		
1 pt par séance		10
<u>PARTICIPATION AUX COMPETITIONS JEUNES</u>		
Participation aux activités promotionnelles (DIV VII)	5 PTS MAX	5
Points		Points
1 à 10 participants	1,5 et	de 1 à 15 % des jeunes 1,5
11 à 20 participants	2	de 15 à 30 % des jeunes 2
plus de 20 participants	2,5	plus de 30 % des jeunes 2,5
Participation au Critérium	5 PTS MAX	5
Points		Points
1 à 10 participants	1,5 et	de 1 à 15 % des jeunes 1,5
11 à 20 participants	2	de 15 à 30 % des jeunes 2
plus de 20 participants	2,5	plus de 30 % des jeunes 2,5
Participation au Championnat provincial	5 PTS MAX	5
Points		Points
1 à 10 participants	1,5 et	de 1 à 15 % des jeunes 1,5
11 à 20 participants	2	de 15 à 30 % des jeunes 2
plus de 20 participants	2,5	plus de 30 % des jeunes 2,5
<u>NOMBRE DE JEUNES JUSQU'À JUNIORS COMPRIS</u> <i>PAS LES 17-21</i>		
		5
		Points
0 à 5 jeunes		0
de 6 à 10 jeunes		2
de 11 à 20 jeunes		3,5
plus de 20 jeunes		5
<u>BONUS</u> 6 PTS MAX		
Participation au critérium national jeunes	2	
Participation au championnat de Belgique Jeunes	3	
Augmentation du nombre de jeunes affiliés par rapport à la saison précédente	5	

DAMES - 20 PTS MAX

Nombre d'équipes en interclubs dames	2 PTS par équipe avec max de 6 PTS	6
Participation à la coupe provinciale		3
Participation au tournoi « Au féminin »		3
Participation au championnat provincial individuel		3
Participation au championnat de l'AFTT		3
Augmentation du nombre de dames affiliées par rapport à la saison précédente		2
<u>Coéfficient de pondération (total dames/total membres)</u>		
de 5 à 10 % :	x 1,05	
de 10 à 15 % :	x 1,10	
de 15 à 20 % :	x 1,15	
plus de 20 % :	x 1,25	

ARBITRAGE - 20 PTS MAX

Par arbitre/JA actif (En raison de la crise du Covid19, le minimum de 3 prestations n'est pas appliqué cette saison)	10
Par arbitre en formation	5

DEVELOPPEMENT - 15 PTS MAX

Participation à l'interclubs vétérans	5
Participation à la coupe provinciale	4
Participation au championnat de l'AFTT	4
Organisation d'une compétition officielle (tournoi/critérium)	5

PALETTES

Les palettes ne sont attribuées que si le club obtient 50 % des points dans la partie JEUNES !

PALETTE D'OR

Si le club obtient au moins 85 points.

PALETTE D'ARGENT

Si le club obtient au moins 70 points.

PALETTE DE BRONZE

Si le club obtient au moins 50 points.

LABELS

LABEL DAMES

Si le club obtient au moins 15 points.
dans la rubrique dames.

LABEL JEUNES

Si le club obtient au moins 35 points.
dans la rubrique jeunes.

Chaque cercle sportif peut participer à la labellisation s'il est en ordre de trésorerie.

Il est cependant nécessaire de remplir le formulaire que vous trouverez via votre espace personnel, rubrique : Responsable Club : section Labellisation.

Pour tout autre renseignement :

Guy BERTRAND : guybertping@gmail.com

084 / 31 50 47

0495 : 18 68 28